

99.3

PROCÉDÉ EPI/PB MUR DE SOUTÈNEMENT PRÉFABRIQUÉ POUR DÉCHETTERIE

Description de l'innovation

L'innovation consiste à supprimer la traditionnelle semelle du mur en L et à assurer l'équilibre du mur en reliant entre eux les différents éléments : dallage bas destiné aux conteneurs, poutre bute-roues en haut et voiles perpendiculaires se sollicitant les uns les autres.

Chaque face d'un redan est composée d'un seul élément : un voile de 15 cm d'épaisseur, plus facile à transporter que des murs en L.

Nota : depuis la construction de la déchetterie de Bressuire, des améliorations ont été apportées sous la forme de douilles Vémo venant compléter le clavetage vertical en béton dans les angles sortant, ce qui améliore la sécurité sur le chantier au montage des murs, avant le coulage des clavetages, et concourt à une meilleure liaison entre murs. Ce concept de mur de soutènement a fait l'objet d'un brevet déposé sous le n° 97 11183 par Préfa. Bressuirais.

L'ouvrage de référence

DÉCHETTERIE DE
BRESSUIRE (DEUX SÈVRES)



PROCÉDÉ EPI/PB
MUR DE SOUTÈNEMENT
PRÉFABRIQUÉS POUR DÉCHETTERIE

Ouvrage de référence

La déchetterie de Bressuire, construite en 1998, comporte 10 cases de longueur 5 m, de largeur 3 m et de hauteur courante 2,50 m.

Maître d'ouvrage :

SYNDICAT DU VAL de LOIRE
 ZI de St Porchaire
 79300 BRESSUIRE

Inventeur :

H. DUTEL
 6, La Lande
 44450 BARBECHAT

Conseils techniques :

Activités Béton Armé Constructions
 4, rue des Olivettes
 44000 NANTES
et
 COULAIS Consultant
 (géotechnique, hydraulique)
 28, route de Saumur
 86440 MIGNE-AUXANCES

Entreprise :

PRÉFA. BRESSUIRAIS
 Z.I. La Maltière
 79300 BRESSUIRES

Appréciation du Comité (28 septembre 1999)

Le procédé EPI/PB bénéficie d'atouts économiques, notamment une durée réduite d'intervention sur site, un transport et une manutention facilités, et permet d'obtenir des parements de qualité. La portance du sol nécessaire pour permettre l'accès aux plates-formes basses par les camions est suffisante pour la fondation des murs (elle doit bien sûr être vérifiée pour chaque cas particulier).

Commentaires :

• L'entreprise réalisant une déchetterie avec le procédé "EPI/PB" doit posséder la qualification "drainage",

• Il est important que le maître d'ouvrage d'une déchetterie conserve les plans de construction pour tenir compte de son schéma d'équilibre, dans le cas éventuel de démolition partielle ou complète,

• Les clavetages des angles sortants doivent être suffisamment remplis de béton,

• S'assurer que le taux de ferrailage de la poutre supérieure dépasse le seuil de non-fragilité.

Le dossier IVOR correspondant contient le rapport d'expertise et de validation et les informations techniques détaillées.



Le rôle du Comité IVOR

Le comité IVOR est un groupe d'experts indépendants chargés d'examiner des innovations et de signaler celles dont l'intérêt et la validation technique sont suffisants pour intéresser des maîtres d'ouvrage, en leur donnant des informations objectives sur les techniques proposées.

L'innovation doit avoir été utilisée sur un ouvrage mis en service, lequel constitue l'ouvrage de référence.



Secrétariat du Comité IVOR :
 Tél : 01 40 81 29 47 et 42
 Fax : 01 40 81 27 31

Mission Génie Civil
 METL / DRAST
 92055 PARIS la Défense Cedex 04